

Catherine de Sienne, préfiguratrice de l'unification italienne et d'un juste rapport entre Église et État ?

CLARISSE TESSON

Le 18 juin 1939, le pape Pie XII proclamait François d'Assise et Catherine de Sienne patrons primaires d'Italie, à l'occasion des dix ans des accords du Latran, qui avaient permis de trouver une solution à la question romaine, née de la perte des États pontificaux et de la prise de Rome par les troupes italiennes en 1870. Si l'Italie est née politiquement au XIX^e siècle, à la suite d'un long processus d'unification, sans doute est-ce au XX^e siècle que la jeune nation s'est construite culturellement. Une fois l'Italie née, il restait en effet à faire des Italiens. Avec la proclamation de ces deux saints patrons en 1939, sans doute le nouvel État pouvait-il cocher une case majeure de la « check-list identitaire », pour reprendre l'expression d'Anne-Marie Thiesse¹.

Le choix de Catherine de Sienne comme figure nationale n'allait pas de soi quand on songe que quelques décennies plus tôt, elle avait été promue patronne secondaire de Rome pour défendre la ville contre les assauts des nationalistes italiens. En 1866, elle avait été mise en avant pour contrer l'État italien, qui naissait en s'opposant au pouvoir temporel de la papauté et en adoptant des idées libérales que le

1. Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales (Europe, XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Seuil, 1999, p. 13.

Saint-Siège condamnait alors. Déjà, en 1848, l'exil de Pie IX à Gaète avait mobilisé les catholiques pour la défense du pape et n'était pas sans rappeler celui de la papauté en Avignon au XIV^e siècle. Catherine de Sienne était alors invoquée, elle qui avait su convaincre Grégoire XI de rentrer à Rome, considérée comme le siège légitime de la papauté. En 1866, sa proclamation comme co-patronne de la ville par Pie IX sonne comme une mise en garde contre ceux qui prétendraient faire de Rome une capitale autre que celle de l'Église universelle. Or, soixante-treize ans plus tard, sa proclamation comme co-patronne d'Italie apparaît comme une reconnaissance du nouvel État italien qui a fait de Rome sa capitale. Doit-on la voir comme une sorte de résignation du Saint-Siège ? Ou comme une tentative de participation à la construction culturelle de la nation issue de l'unification italienne ?

Entre 1866 et 1939, la figure de Catherine de Sienne est donc invoquée par deux fois par la papauté pour envisager ses rapports avec l'État-nation qui naissait alors sur la péninsule italienne, avec des finalités diverses. Aux XIX^e et XX^e siècles, une sorte de mythe se constitue, au sens où il s'agit d'une figure composite et éminemment plastique, que l'on peut convoquer à plusieurs titres² : tantôt femme forte, capable de faire revenir la papauté à Rome après des décennies à Avignon, tantôt femme écrivain qui incarne, avec Dante et Pétrarque, le génie littéraire italien, tantôt ambassadrice cherchant à réconcilier les cités entre elles et avec la papauté, tantôt femme du peuple qui a correspondu avec des personnes de tous milieux sociaux. À tort ou à raison, nombre d'éléments de sa vie sont soulignés et font de Catherine de Sienne un modèle fédérateur dans lequel tous les Italiens peuvent se reconnaître. On s'interrogera donc sur les torsions et distorsions de cette figure de sainteté et sur la façon dont elle sert aussi bien la nouvelle nation naissante en quête d'identité que la papauté en quête d'un nouveau mode de relations avec le pouvoir temporel de la péninsule italienne.

Une patronne pour Rome : la défense de la papauté

L'Italie naît au XIX^e siècle à la suite de longs efforts d'unification de la péninsule, menés notamment par le royaume de Piémont-

2. Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.

Sardaigne. Une étape importante en est l'annexion en 1861 du royaume de Naples, de l'Ombrie et des Marches par le royaume de Piémont-Sardaigne, qui signe la création du royaume d'Italie. Tandis qu'en 1866, la jeune Italie récupère la Vénétie, il ne manque plus que Rome pour que le nouveau royaume regroupe l'ensemble du territoire de la péninsule. Mais le pape Pie IX refuse tout accommodement, ce qui conduit finalement à l'entrée des troupes piémontaises dans la ville le 20 septembre 1870, lesquelles profitent de ce que le Second Empire, censé soutenir la papauté, vient de s'effondrer à la suite de sa défaite dans la guerre franco-prussienne : la ville est prise et déclarée capitale du royaume d'Italie, tandis que le pape se déclare « prisonnier du Vatican ».

Si cet épisode cristallise les tensions entre la papauté et la jeune Italie, la « question romaine », celle du pouvoir temporel du pape menacé par le projet d'unification italienne, s'est posée dès 1849. Pie IX avait nourri de nombreux espoirs chez les libéraux après son élection au trône de Saint-Pierre en 1846, en lançant des réformes internes aux États pontificaux : amnistie des condamnés politiques, introduction de laïcs dans le gouvernement romain, création d'une petite assemblée consultative... Mais, en 1848, alors que l'Italie, comme d'autres pays européens, est secouée par une vague révolutionnaire et que les troupes mazziniennes prennent d'assaut son palais du Quirinal, le pape fuit à Gaète, forteresse dépendant du royaume des Deux-Siciles. Il appelle alors les puissances catholiques à intervenir militairement face aux nationalistes italiens, et c'est en 1849 que les troupes françaises chassent de Rome les troupes républicaines. Cet exil du pape hors de Rome, quoiqu'il n'ait duré que deux ans, a pu rappeler l'épisode de la papauté avignonnaise, entre 1309 et 1376, et susciter une vaste réflexion sur la place du pape en Italie.

Le lien est clairement établi entre ces deux périodes de crise pour la papauté dans la lettre *Quamvis Urbs Roma*, du 13 avril 1866, par laquelle Pie IX proclame Catherine de Sienne patronne secondaire de Rome³. Si la ville bénéficiait déjà de la protection des saints apôtres, Pierre et Paul, le pape estime qu'au vu des nouvelles menaces que doit affronter la religion, il est bon de recourir à tous les saints. À raison, Pie IX se sent menacé dans son siège romain. Or cinq siècles plus tôt,

3. Pie IX, Lettre apostolique *Quamvis Urbs Roma*, ASS 1/1866, p. 744-746, Pio_IX.pdf (centrostudicateriniani.it), consulté le 23 avril 2024.

Catherine de Sienne, en se rendant à Avignon, avait su s'adresser à Grégoire XI et le persuader de rentrer à Rome avec la cour pontificale. La lettre de Pie IX précise que, face à la « guerre dure et perfide » par laquelle certains « se préparent à retirer aux pontifes romains l'autorité civile » en 1866, le Sénat de la ville lui a demandé de se placer sous la protection céleste de la sainte, connue pour son amour et son obéissance au souverain pontife. À l'âge de six ans, celle-ci avait eu une vision au cours de laquelle elle aurait vu le Christ revêtu des ornements pontificaux. Par la suite, elle prit l'habitude de désigner le pape comme « le doux Christ sur terre » et affirmait, dans l'une de ses lettres (lettre 207), que « qui sera désobéissant au Christ sur la terre, qui tient la place du Christ qui est au ciel, ne participe pas au fruit du sang du Fils de Dieu⁴ ».

Si le patronage de Catherine de Sienne sur Rome n'a pas empêché la prise de la ville le 20 septembre 1870, elle n'en reste pas moins invoquée pour rappeler aux Italiens la nécessité de l'obéissance au pape, qui s'est enfermé au Vatican dont il se déclare prisonnier. Le premier concile du Vatican, ouvert un an plus tôt, est suspendu *sine die* le 20 octobre, après avoir cependant eu le temps de proclamer le dogme de l'infailibilité pontificale. La version assez absolutiste de la conception de l'autorité pontificale qui s'en dégage peut s'appuyer sur la sainte de Sienne, comme le montre Antonio Volpato dans une étude menée sur *Il Rosario. Memorie Domenicane*. Fondée en 1884, cette revue est destinée aux curés, à qui l'on donne de nouveaux outils pour diffuser la pratique du rosaire et pour instituer des confraternités qui y soient dédiées⁵. L'historien y observe le traitement de la figure de Catherine de Sienne comme miroir des rapports changeants du monde catholique avec la société laïque et avec l'État italien. La première année de parution de la revue, la sainte est ainsi présentée comme « défenseure héroïque des droits du Vicaire du Christ », tandis qu'une rubrique intitulée « Sainte Catherine et le denier de saint Pierre » est ouverte. En 1892, on retrouve encore un article sur « Les devoirs des Italiens envers le pontife romain d'après les enseignements de sainte

4. *Lettere di Caterina da Siena*, éd. de P. Misciattelli, Florence, Marzocco, 1939, t. III, p. 270.

5. Antonio Volpato, « S. Caterina e il laicato domenicano fra Crispi e la Prima guerra mondiale », in Emma Fattorini (éd.), *Santi, culti, simboli nell'età della secolarizzazione (1815-1915)*, Turin, Rosenberg & Sellier, 1997, p. 377-399.

Catherine de Sienne », dans lequel il est rappelé que « Catherine est l'auguste symbole de l'Italie catholique, qui se doit d'entourer la personne du Vicaire du Christ d'une vénérable affection⁶ ». Sans doute peut-on y voir le reflet de la crainte de perte d'influence du pape dans le nouvel État italien, mais surtout chez les catholiques eux-mêmes. Ainsi, en 1890, un tertiaire dominicain anonyme demande à Mgr Vincenzo Leone Sallua, évêque de Chalcédoine et consultant au Saint-Office, de faire reconnaître Catherine de Sienne « sainte protectrice et avocate de l'Italie » : « Et en ces temps si similaires à ceux de la Sainte, par la guerre que Satan mène contre le pape en Italie, et par les passions politiques de la population italienne, le recours à cette sainte vierge, en l'invoquant de manière spéciale, me semble être une chose assez raisonnable⁷ ». Dans la lignée de sa proclamation comme patronne secondaire de Rome par Pie IX en 1866, une version très apologétique et intransigeante de Catherine de Sienne est mise en avant, manifestant les craintes d'un effacement de l'absolutisme pontifical. Sa figure a de quoi nourrir la « mystique de la papauté » née dans la seconde moitié du XIX^e siècle, chez des évêques qui voient l'humiliation de la papauté comme l'une des causes principales de la crise religieuse⁸. Si cet esprit dominant chez les catholiques intransigeants est à son apogée en 1870, avec la doctrine du concile du Vatican sur la suprématie et l'infaillibilité du pape, il s'enracine dans la mémoire d'événements récents, comme les troubles de 1848-1849, à bien des égards traumatisants⁹.

Une sainte « italienne » populaire, au service de l'unité

Pourtant, au même moment, sainte Catherine de Sienne est aussi redécouverte dans une lecture beaucoup plus favorable à la cause de l'unité italienne. Alors que, depuis quelques siècles, elle était surtout connue pour sa doctrine mystique, c'est sa figure historique qui est

6. *Ibid.*, p. 379.

7. *Ibid.*

8. Angelo Gambasin, « Italie. Après l'unification », *Dictionnaire de spiritualité*, t. VII, Paris, Beauchesne, 1971, col. 2304.

9. Jean-Dominique Durand, « L'Italie. Entre renouveau et question nationale (1830-1849) », in Jean-Marie Mayeur (éd.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, t. XI, *Libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*, Paris, Desclée, 1995, p. 264.

mise en avant dans le contexte du *Risorgimento*. Ainsi, en 1858, le cardinal Alfonso Capecelatro publie une *Storia di S. Caterina da Siena e del papato del suo tempo*, dans une version apologétique qui cherche à valoriser la personnalité de la sainte en montrant son insertion dans la réalité historique, sociale et religieuse de son temps¹⁰. Deux ans plus tard, c'est Niccolò Tommaseo qui publie la correspondance de la sainte en quatre volumes¹¹. Capecelatro comme Tommaseo représentent le camp catholico-libéral, favorable à l'unité nationale : tandis que le premier a animé entre 1865 et 1886 la revue napolitaine *La Carità*, qui invitait les catholiques à abandonner leur position intransigeante vis-à-vis de l'État libéral, le second est un célèbre écrivain et linguiste, patriote à qui l'on doit un *Dell'Italia* sur le *Risorgimento*, mais aussi un monumental *Dictionnaire de la langue italienne*, paru entre 1861 et 1874. Niccolò Tommaseo, dans son édition de l'épistolaire catherinien, fait de la sainte une grande figure annonçant la Renaissance, une incarnation, avec Dante, du génie littéraire italien. Rappelons que le *Risorgimento* qui se déploie au XIX^e siècle est considéré comme une sorte de nouveau réveil culturel, en écho à celui du *Rinascimento*. Signe de son intérêt littéraire, encore actuel, la sainte est au programme de l'agrégation d'italien de 2024, avec une sélection de textes intitulée « Lettres aux puissants¹² ».

Cette importance accordée à la place des écrits de Catherine de Sienne dans la littérature italienne n'est pas anodine. En 1861, si le territoire italien est presque unifié – hormis la Vénétie et Rome –, la langue ne l'est absolument pas. Seuls 2,5 % de la population parlent italien, à savoir le toscan qui a été choisi comme langue nationale par le nouvel État. Or, Catherine de Sienne, parce que ses écrits n'ont pas été rédigés en latin, mais en langue « vulgaire », en l'occurrence en toscan, pouvait apparaître comme une référence, aux côtés de Dante,

10. Alfonso Capecelatro, *Storia di S. Caterina da Siena e del papato del suo tempo*, Florence, Barbera, 1858. Sur le cardinal Capecelatro, voir la notice de Francesco Malgeri dans le *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. 18, 1975, https://www.treccani.it/enciclopedia/alfonso-capecelatro_%28Dizionario-Biografico%29/, consulté le 23 avril 2024.

11. Nicola Tommaseo, *Le lettere di Caterina da Siena, ridotte a miglior lezione e in ordine nuovo disposte*, 4 vol., Florence, 1860.

12. Agrégation d'italien 2024 : Catherine de Sienne - Bibliographie (bnf.fr) : https://www.bnf.fr/sites/default/files/2023-09/bibliographie_agregation-italien_2024_Catherine_de_Sienne.pdf, consulté le 23 avril 2024.

Pétrarque et Boccace, dont la langue devient alors la norme standard de l'italien moderne. Au XV^e siècle, elle faisait partie des premiers auteurs à être imprimés dans la péninsule italienne : son *Dialogue* est imprimé dès 1472 à Bologne, soit cinq ans seulement après l'arrivée de l'imprimerie en Italie. De plus, rien que dans la deuxième moitié du XV^e siècle, on compte cinq éditions de son ouvrage (1474, 1478, 1483, 1494, 1496) ainsi que deux traductions italiennes (1477, 1489) de la *Légende* de Raymond de Capoue, son biographe.

Alors que la jeune nation se cherche des modèles, qu'elle puise notamment dans les héros du *Risorgimento* à la gloire desquels nombre de monuments et de statues sont érigés, elle en trouve aussi en Catherine de Sienne. Celle-ci, au XIV^e siècle, s'était particulièrement vouée à la paix entre cités italiennes et avec la papauté. En 1376, lorsqu'elle se rend en Avignon, auprès du pape Grégoire XI, c'est pour trouver une solution pour pacifier l'Italie, alors divisée par la guerre des Huit Saints (1375-1378), et pour l'encourager à rentrer à Rome. Avec Raymond de Capoue, son confesseur, elle est la seule interlocutrice à pouvoir discuter avec lui des propositions des Florentins. L'année suivante, à Sienne comme à Florence, elle cherche à ramener à la paix les camps rivaux¹³. Si son œuvre politique visait surtout à réconcilier les cités rebelles avec la papauté, au XIX^e siècle, son appel à la paix est relu comme une première tentative d'unification entre cités italiennes, dans une perspective « nationalitaire ». Plusieurs ouvrages parus dans les années 1850 et 1860 témoignent de ce regain d'intérêt pour sa figure historique¹⁴.

L'intérêt pour la sainte ne diminue pas une fois l'unification de la péninsule terminée, au contraire. Par l'éducation, mais aussi par l'art et la culture, les gouvernements successifs cherchent à créer une unité, pour combler les nombreuses divergences opposant le Nord et le Sud, les villes et les campagnes, les catholiques aux non-catholiques, les élites et les masses. C'est au sein de ce mouvement qui cherche à établir une culture commune que l'on peut situer la fondation de la Société d'Études catheriniennes en 1923, accompagnée d'une revue, les *Studi*

13. Eugène Dupré-Thésider, « Caterina da Siena », *Dizionario biografico degli Italiani*, 22, 1979, p. 367-368.

14. Giovanni Battista Regoli, *Documenti relativi a S. Caterina da Siena, pubblicati nell'occasione della domenica in albis dell'anno 1859*, Sienne, Moschini, 1859 ; *Leggenda minore di S. Caterina da Siena e lettere dei suoi discepoli*, écrits inédits publiés par G. Grottanelli, Bologne, Romagnoli, 1868.

Cateriniani. Trois ans plus tard, en 1926, une chaire d'études catheriniennes est ouverte à l'Université de Sienne et une corporation des Caterinati est créée à Rome¹⁵. Le mouvement se diffuse rapidement à Florence, Milan, Turin, Pise, Naples, etc. Le mouvement des Caterinati, qui fait renaître la famille spirituelle dont Catherine de Sienne était la « *Mamma* », est une association aussi bien religieuse que patriotique, où convergent des personnalités issues d'horizons variés, un peu à la façon dont Jeanne d'Arc en France, au lendemain de la Grande Guerre, pouvait mobiliser des factions politiques de tous bords et contribuer à retisser des liens entre Église et État¹⁶. L'article 2 des statuts de la corporation explique ainsi que le but recherché est de « rendre familière aux Italiens la figure historique de Sainte Catherine de Sienne, pour qu'ils la reconnaissent comme Sainte nationale ». Parmi les adhérents, on trouve des hommes d'Église tels que le cardinal Francesco Ragonese, protecteur de la corporation, mais aussi de nombreux laïcs : des sénateurs (Luigi Montresor, Carlo Calisse, Mariano D'Amelio), des ministres, des journalistes, des membres du patriciat romain (Maria Pasolini dall'Onda Borghese, Teresa Ruffo della Scaletta...). À Milan, c'est un industriel, Giampero Clerici, qui en est à l'origine, alors que ce sont plutôt des dominicains à Bologne, à Florence ou encore à Naples. Le pic d'activité de la corporation correspond à la proclamation de Catherine de Sienne comme copatronne d'Italie en 1939.

En parallèle, de nombreuses revues catheriniennes voient le jour : le *Bollettino di S. Caterina*, *S. Caterina da Siena* (1922), la *Rassegna Cateriniana* (1928). À partir de 1936, ce mouvement culturel s'accompagne d'une publication officielle, les *Fontes Vitae S. Catharinae Senensis Historici*, base préalable à une étude critique, en vingt-deux volumes¹⁷.

15. Domenico Abrescia & Innocenzo Venchi, « Il movimento cateriniano (saggio storico-spirituale-bibliografico) », in *Sacra Rituum Congregatione*, Em. Card. Michael Browne (éd.), *Urbis et orbis concessionis tituli doctoris et extensionis eiusdem tituli ad universam Ecclesiam necnon officii et missae de communi Doctorum Virginum in honorem S. Catharinae senensis virginis tertii ordinis S. Dominici*, Rome, Officina poligrafica Laziale, 1969, p. 302.

16. Adriana Cartotti Oddasso, « I Caterinati », in *Ibid.*, p. 314-317. Ce dossier monté par la Congrégation pour la Cause des Saints pour la proclamation de doctorat de Catherine de Sienne sera ensuite abrégé par « Positio ».

17. L'ouvrage était le fruit d'une collaboration franco-italienne et visait à rassembler des écrits divers en vue d'une biographie éditée par la chaire catheri-

Parmi les œuvres de Catherine de Sienne, c'est sa correspondance qui est la plus appréciée, ce qu'attestent ses multiples éditions. Comme le relève Innocenzo Venchi, postulateur de l'Ordre des prêcheurs, « sur 381 [lettres], on en compte 342 adressées directement à des Italiens. Avec ces écrits, Catherine retransmet l'Italie, rejoint toutes les catégories de son peuple, frappe à la porte de chacun [...] : tandis que le *Dialogue* est un livre de doctrine universelle, l'épistolaire est presque réservé à qui vit en Italie¹⁸ ». Le fait que la sainte se soit adressée à toutes les catégories de population la rend accessible. Elle est d'ailleurs souvent présentée comme une femme du peuple, proche de tous. Le métier de son père, teinturier, a à cet égard pu être considéré comme le signe d'une extraction populaire, alors qu'il s'agissait d'un métier d'artisanat bien valorisé. De même, elle est parfois présentée comme analphabète, au lieu d'illettrée. Or « illettrée » renvoie étymologiquement au fait de « ne pas avoir de lettres », de ne pas maîtriser le latin. Mais cela ne veut pas dire qu'elle ne savait ni lire ni écrire et qu'elle n'avait aucun bagage culturel, puisqu'elle connaissait la Bible, les Pères de l'Église, suivait les prêches des dominicains de l'église voisine, etc. Il n'en demeure pas moins intéressant de voir que la tradition a progressivement accentué le caractère populaire de la sainte, comme pour la rendre plus accessible à tous.

Au vu des progrès des études catheriniennes et de l'ampleur que prend le mouvement des Caterinati, on peut dire, avec Innocenzo Venchi qu'en 1939, « le patronage national est le fruit et le couronnement de l'intérêt et de l'admiration, de caractère avant tout historico-culturel, que la sainte a suscités chez les Italiens dans la première moitié du XX^e siècle¹⁹ ».

Du juste engagement des catholiques dans la cité : la réconciliation des catholiques avec l'État ?

Si la proclamation de Catherine de Sienne comme patronne d'Italie, en 1939, semble couronner un vaste mouvement culturel qui a

nienne de l'Université de Sienne, sous la direction de Marie-Hyacinthe Laurent et de Francesco Valli.

18. Archivio Generale dell'Ordine dei Predicatori (AGOP) – X.701/5-6 : note dactylographiées d'Innocenzo Venchi, « Genesi del patronato di S. Caterina per l'Italia », [s. d.].

19. *Ibid.*

remis sa figure historique à l'honneur dans une nation en quête d'unité, ne peut-on aussi la voir comme une sorte de ralliement du Saint-Siège aux évolutions politiques survenues au XIX^e siècle ? Alors que l'attitude vis-à-vis de l'unification avait d'abord été celle du rejet et de la stratégie de la citadelle assiégée, une progressive acceptation s'observe au début du XX^e siècle, jusqu'aux accords du Latran, qui trouvent une solution à la « question romaine », en suspens depuis un demi-siècle. Signés le 11 février 1929, ils comportent un traité portant reconnaissance et organisation de l'État du Vatican, un concordat et une convention financière²⁰. Pie XI estimait ainsi « avoir rendu Dieu à l'Italie et l'Italie à Dieu²¹ », dans la mesure où les accords devaient permettre une restauration de la religion et de l'Église en Italie.

Cinq ans plus tard, le dominicain Marco Righi signait un ouvrage intitulé *S. Caterina da Siena e la Conciliazione*, qui insistait sur les qualités d'ambassadrice de la sainte qui avait œuvré, en son temps, à la réconciliation entre les républiques de Florence, de Lucques et de Pise et les papes Grégoire XI et Urbain VI²². Dans cet ouvrage, c'est bien l'accord trouvé entre les diverses républiques et la papauté qui prime, plutôt que l'unité des cités entre elles. En ce sens, Catherine de Sienne semble annoncer les nouveaux rapports entre Église et État dans l'Italie du post *Risorgimento*. Bien que la première demande concernant son patronage national remonte aux années 1890, c'est dans la décennie 1930, à la suite du concordat, que le mouvement prend une vraie ampleur. En 1932, le Siennois T. Nencini publie un article intitulé « Santa Caterina, Santa Nazionale » dans les *Studi Cateriniani* (IX, p. 39-47). Ce sont ensuite les archevêques successifs de Sienne, Gustavo Matteoni (1932-1934) et Mario Toccabelli (1935-1961), qui se font les interprètes des évêques d'Italie pour demander le patronage national de la sainte : environ 150 adhésions sont récoltées, venues de représentants du gouvernement civil, mais aussi d'autorités religieuses, no-

20. Jean-Dominique Durand, « L'Italie », in Jean-Marie Mayeur (éd.), *Histoire du christianisme...*, op. cit., t. XII, *Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)*, Paris, Desclée – Fayard, 1990, p. 372.

21. Pie XI, « Allocution aux professeurs et aux étudiants de l'Université du Sacré-Cœur de Milan », 13 février 1929, https://www.vatican.va/content/pius-xi/it/speeches/documents/hf_p-xi_spe_19290213_vogliamo-anzitutto.html, consulté le 23 avril 2024.

22. « Genesi del patronato ... », art. cit., p. 2.

tamment de l'Ordre dominicain, en la personne du maître général, Martin Gillet. La proclamation, en 1939, semble entrer en résonance avec le souhait des évêques italiens comme avec le concordat, dont on célèbre alors les dix ans.

Depuis la naissance de l'Italie, les catholiques étaient restés en marge de la vie politique, en raison du fameux « *non expedit* » prononcé par Pie IX, empêchant les fidèles de participer aux élections politiques, du moins pour les législatives, le Parlement étant vu comme le lieu de tous les compromis. Si un mouvement catholique s'était tout de même structuré, notamment avec la fondation de l'Œuvre des congrès en 1875, qui mettait surtout l'accent sur les actions caritatives, il a fallu attendre les années 1910 pour que le « *non expedit* » soit levé au cas par cas, avant d'être définitivement abrogé en 1919²³. Alors qu'à partir du début du XX^e siècle, les catholiques font leur entrée dans l'arène politique, Catherine de Sienne apparaît comme un modèle, au sens où elle n'a pas vécu hors de son époque, mais s'y est pleinement investie. Consacrée au sein de l'ordre des *mantellate*²⁴, ancêtre du tiers-ordre dominicain, elle est restée laïque et s'est engagée dans la vie publique. Cela a pu passer par une intense activité diplomatique, mais aussi par le soin des malades et des plus pauvres. Ainsi, en 1374, alors que la ville de Sienne est touchée par un épisode de peste, on la voit se dépenser au service des malades. Dès 1368 s'était par ailleurs constituée autour d'elle une « *famiglia* » dont elle était la « *Mamma* », ensemble très

23. Jean-Dominique Durand, « L'Italie », art. cit., p. 378-379.

24. Les *mantellate* constituaient une sorte de confrérie rassemblant des femmes, le plus souvent veuves, qui se consacraient au soin des malades et à l'éducation des enfants. À Sienne, elles se retrouvaient au couvent Saint-Dominique pour prier et recevoir une formation des dominicains. C'est après la mort de Catherine de Sienne, en 1405, que ces pénitentes dominicaines, appelées « *mantellate* » en Italie, sont dotées d'une règle et officiellement rattachées à l'ordre dominicain. Voir Sylvie Duval, « Les dominicains et les femmes (fin du Moyen Âge-début de l'époque moderne) », dans Nicole Bériou, André Vauchez & Michel Zink (éd.), *Les dominicains en France (XIII^e-XX^e siècle). Actes du colloque international*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres – Le Cerf, 2017, p. 21-38 et Martina Wehrli-Johns, « L'osservanza dei Domenicani e il movimento penitenziale laico. Studi sulla regola di Munio e sul Terz'ordine domenicano in Italia e Germania », in Giorgio Chittolini & Kaspar Elm (éd.), *Ordini religiosi e società politica in Italia e Germania nei secoli XIV e XV. Atti della XL Settimana di studio, 8-12 settembre 1997*, Bologne, Il Mulino, 2001, p. 287-330.

éclectique où se mêlaient hommes et femmes, clercs, religieux et laïcs, animés par un même idéal. Ce caractère social se retrouve dans la revue *Il Rosario*, qui, au tournant du XX^e siècle, accorde une place de plus en plus grande à l'œuvre du père Rutten, dominicain qui organise des syndicats catholiques en Belgique, et qui présente alors Catherine de Sienne comme une figure de pacification sociale²⁵. On retrouve ici la façon dont Léon XIII envisage la participation politique des catholiques au XX^e siècle, dans la mesure où il souhaite limiter la démocratie chrétienne à une activité sociale²⁶.

La sainte est aussi mise en avant comme modèle d'engagement politique pour les femmes italiennes, alors que naissent les premières Liges féminines au début du XX^e siècle. En 1911, l'*Unione fra le donne cattoliche d'Italia* (Union des femmes catholiques d'Italie) choisit ainsi de se placer sous son patronage, ce que justifie ainsi sa présidente, membre des Caterinati : « En ces temps où chaque femme catholique italienne est appelée à défendre la foi divine de charité et de justice, la vierge de Sienne implore Dieu de nous donner la vive conscience de nos devoirs et la force de les accomplir avec générosité²⁷ ». Le pape Benoît XV lui-même exprime, en 1920, son désir de voir « la jeunesse féminine » trouver en Catherine de Sienne « à la fois une protectrice et un exemple de sainteté et d'apostolat²⁸ ».

Cette filiation n'est pas sans ambiguïté et rappelle les relations ambivalentes entre catholicisme et féminisme, comme le montre le numéro de 1913 de la revue *Il Rosario*, qui retranscrit une intervention de Cristiana Giustiniana Bandini, présidente de l'*Unione fra le donne cattoliche*, dont certains mots très durs sur le féminisme :

25. Antonio Volpato, « S. Caterina e il laicato ... », art. cit., p. 381.

26. Jean-Dominique Durand, « L'Église à la recherche de l'Italie perdue », in Jean-Marie Mayeur (éd.), *Histoire du christianisme...*, op. cit., t. XI, p. 634.

27. AGOP-XIV- 950 GIB 40 : Circolare XIIa – Roma 21 Aprile 1911 : « In questo momento in cui ogni donna cattolica italiana è chiamata a difendere la divina fede di carità e di giustizia, la Vergine di Siena c'impetra da Dio la viva coscienza dei nostri doveri e la forza per adempierli generosamente » (traduction par nos soins).

28. Lettre du cardinal Gasparri, secrétaire d'État, du 28 novembre 1919, en remerciement à Johannes Joergensen qui lui avait offert sa biographie de la sainte : Johannes Joergensen, *Sainte Catherine de Sienne*, Paris, Beauchesne, 1920 (9^e éd.).

L'Unione est née pour combattre le féminisme, forme du modernisme actuel qui menace de désacraliser la femme en lui retirant sa mission dans la famille humaine [...]. En s'adaptant aux circonstances spéciales de notre temps, il faut intensifier aujourd'hui la culture religieuse et sociale de la femme, pour la rendre toujours plus et mieux adaptée à remplir son œuvre pacificatrice entre les différentes classes sociales. Et les besoins de ces classes, comme leurs malheurs, ne sont pas différents de ceux qui tourmentaient la société du temps de sainte Catherine de Sienne, qui est admirablement proposée à l'exemple de toutes les tertiaires dominicaines et de toutes les femmes catholiques italiennes²⁹.

Paradoxalement, c'est donc en empruntant les méthodes du féminisme que *l'Unione fra le donne cattoliche* combat le féminisme, conçu comme une des formes que prend le modernisme, condamné en 1907 par Pie X dans son encyclique *Pascendi*. Prendre la parole en public n'allait pas de soi pour les femmes catholiques, non seulement au vu des normes culturelles du début du XX^e siècle, mais aussi en raison du précepte de saint Paul « que les femmes se taisent dans les assemblées » (1 Co 14, 34). Catherine de Sienne avait elle-même été confrontée à cette interprétation stricte du précepte de saint Paul, qu'elle semblait transgresser en menant une véritable action politique. Raymond de Capoue, son biographe, s'en était justifié : la situation de l'Église était tellement troublée en son temps et les hommes faisaient preuve de tant de lâcheté que l'action d'une simple femme était devenue nécessaire³⁰. Derrière, on retrouve le paradoxe biblique selon lequel Dieu aime se servir des faibles, parce qu'il apparaît alors clairement qu'ils n'agissent pas par leurs propres forces, mais que c'est bien

29. *Il Rosario*, fasc. 550, 1913.

30. Premier prologue de la *Leggenda Maior*, cité par A. Fernandez dans le « *Supplex Libellus* » (p. xxv) de la *Positio*, *op. cit.* : « Ciò che, a parer mio, è da ammirare di più, è che questa abbondanza di grazie sembra che ai giorni nostri le conceda con maggior facilità al sesso più fragile, cioè alle donne, forse per confondere la superbia degli uomini. Costoro, vergogna! A dire dell'Apostolo, oggi sono diventati stolti, perché pretendono invano di esser dotti senza aver la scienza e saggi senza la sapienza... Proprio per questo fine la stessa Sapienza Incarnata creò nella terra di Toscana, nella città di Siena, una mirabile e santa fanciulla... la quale, fragile per natura, debole per l'età, popolana per la nascita, senza maestro umano e guida raggiunge il più alto grado delle perfette virtù e acquista tanta chiarezza e tanta perfezione di dottrina senza uscire dalle mura della casa paterna. »

lui qui agit à travers leur faiblesse. En temps de crise, un renversement de genre peut donc s'observer et les femmes seraient en quelque sorte autorisées à prendre de nouvelles responsabilités pour suppléer aux hommes qui déserteraient les leurs. C'est le modèle biblique de la « femme forte » (Proverbes 31, 10-31) qui est ici invoqué³¹. De ce fait, en France autour de la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905, comme en Italie, la défense de l'Église a été un moteur d'engagement majeur des femmes catholiques en politique³². À l'*Unione fra le donne cattoliche*, on leur rappelle ainsi les trois grands amours de Catherine de Sienne : le Christ, l'Italie, le pape, étroitement unis. On le voit bien dans la prière composée par le cardinal Capecepatro en 1912 pour l'association, et qui s'adresse à la sainte en ces termes :

Votre amour était Jésus-Christ et en lui vous aimiez, l'Église, le pape, et toute l'Italie. De ces trois amours est né un admirable apostolat féminin, précurseur de celui qui est aujourd'hui si nécessaire. Pour cet apostolat, vous avez doucement crié dans toute l'Italie – paix, paix, paix [...]. Instaurez dans tout le monde catholique, et en particulier dans notre et votre Italie, une douce aura de paix entre les pauvres et les riches, entre les ouvriers et les propriétaires, entre l'État et l'Église, et entre tous les hommes de bonne volonté³³.

L'appel à la paix est aussi rappelé dans le bref que Pie XII publie à l'occasion de la proclamation de 1939 : il parle de Catherine de Sienne comme de « la plus forte et la plus pieuse des vierges, qui ramena et établit efficacement l'harmonie des âmes dans les villes et les quartiers

31. Liviana Gazzetta, *Innovazione nella conservazione. Elena Da Persico e la costruzione dell'azione cattolica femminile in Italia*, « Mélanges de l'École française de Rome – Italie et Méditerranée modernes et contemporaines », 128-2, 2016, <https://journals.openedition.org/mefrim/2987>, consulté le 25 novembre 2022, paragraphe 22.

32. Voir les travaux de Magali Della Sudda à ce sujet, et notamment « La politique malgré elles. Mobilisations féminines catholiques en France et en Italie (1900-1914) », *Revue française de science politique*, vol. 60, 2010/1, p. 37-60.

33. Antonio Volpato, « S. Caterina e il laicato... », art. cit., p. 383 : « Il tuo amore fu Gesù Cristo, e in lui amasti... la Chiesa, il Papa... e l'Italia tua. Da questi tre amori nacque in e un mirabile apostolato muliebre, che precorse a quello ormai tanto necessario ai nostri tempi. Per questo apostolato tu dolcemente gridavi per tutta Italia – pace, pace, pace [...]. Impetra che spiri in tutto il mondo Cattolico, e particolarmente nell'Italia nostra e tua, un'aura soave di pace tra poveri e ricchi, tra operai e proprietari, tra lo Stato e la Chiesa, e tra tutti gli uomini di buona volontà » (traduction par nos soins).

de sa patrie³⁴ ». On est en plein dans la veine de l'entre-deux-guerres, qui associe étroitement action des femmes/mouvement en faveur de la paix. Si François d'Assise et Catherine de Sienne sont choisis comme patrons en 1939, c'est parce qu'ils sont « tous les deux italiens » et qu'ils ont tous deux vécu « en des temps extraordinairement difficiles », pour leur pays comme pour l'Église. L'appel à la paix prend bien sûr une résonance toute particulière en 1939, alors que l'Italie comme le reste de l'Europe bascule dans la Seconde Guerre mondiale.

Le 5 mai 1940, Pie XII se rend à l'église de la Minerve, à Rome, pour prier les deux saints patrons d'Italie auprès des dépouilles d'une « vierge héroïque, épouse du Christ, championne de l'Église, mère du peuple, ange de la paix de la famille italique³⁵ ». Reprenant à son compte l'image de la « femme forte », le pape la qualifie aussi d'« âme de virago » dans un corps fragile : « Catherine est née avec un cœur de femme et une ardeur de martyr, avec un esprit prompt et une âme virile ; en elle vous voyez un exemple fulgurant de ce que peut la femme forte en des temps agités³⁶ ». « Nouvelle Deborah, libératrice de son peuple, nouvelle Judith sans fer », elle invite les chrétiens à travailler à « la vigne de notre âme et à la vigne du prochain, qui est celle des frères par le sang, le quartier, la patrie³⁷ ». Le discours finit par un vibrant appel à la paix, qui implore le règne de Dieu de s'établir sur tout le territoire italien, grâce à la protection de ses deux saints patrons.

Dans l'Italie du *Risorgimento*, Catherine de Sienne a connu un regain d'intérêt assez exceptionnel : tandis que, depuis la Réforme catholique, on l'étudiait pour sa doctrine ascétique et mystique, c'est son action politique, sa dimension historique, qui sont au cœur des travaux

34. Pie XII, « Breve pontificio con cui il Santo Padre proclama San Francesco d'Assisi e santa Caterina da Siena patroni primari d'Italia », 18 juin 1939, https://www.vatican.va/content/pius-xii/it/briefs/documents/hf_p-xii_brief_19390618_patroni-italia.html, consulté le 23 avril 2024.

35. « Discorso di Sua Santità Pio XII sui patroni d'Italia santa Caterina da Siena e san Francesco d'Assisi », 5 mai 1940, https://www.vatican.va/content/pius-xii/it/speeches/1940/documents/hf_p-xii_spe_19400505_ammirevole-spettacolo.html, consulté le 23 avril 2024.

36. *Ibid.*

37. *Ibid.*

publiés au XIX^e et au début du XX^e siècle. Figure éminemment politique, en ce qu'elle s'est engagée dans les débats politiques et ecclésiastiques de son temps, elle est mobilisée aussi bien par les catholiques intransigeants, pour sa « mystique de la papauté », que par les catholiques libéraux qui voient en elle une préfiguratrice de l'unité italienne pour son action diplomatique et son génie littéraire. À bien des égards, sa figure semble donc suffisamment riche pour nourrir les réflexions sur les nouveaux rapports entre l'Église et l'État italien né au milieu du XIX^e siècle. Tandis qu'en 1866, sa proclamation comme patronne secondaire de Rome semble très liée à la stratégie défensive de la papauté face à la menace que constitue à ses yeux l'unification, sa proclamation comme patronne d'Italie en 1939 semble bien signer la volonté de l'Église catholique de participer à la définition d'un « bon » patriotisme italien, qui mêle amour de l'Église et amour de la patrie. Cela signifie que les catholiques sont désormais encouragés à participer à la vie politique de leur pays, mais signale aussi des tensions entre le nationalisme mussolinien et l'Église catholique, qui prend ses distances avec l'État italien. De ce point de vue, le choix de deux saints patrons qui ont appelé à la paix est à souligner.

Pour conclure sur la réactualisation de la figure de sainteté à l'époque contemporaine, on pourrait ouvrir sur la proclamation de Catherine de Sienne comme co-patronne de l'Europe, à la fin du XX^e siècle. En 1999, elle est en effet promue par Jean-Paul II avec deux autres saintes, Edith Stein et Brigitte de Suède, aux côtés des saints Benoît, Cyrille et Méthode. Dans son *Motu proprio*, le pape insiste sur le fait que Catherine de Sienne s'est engagée avec résolution dans les conflits qui déchiraient la société de son temps et qu'elle a correspondu avec des grands hommes et femmes de nombreux pays européens (Élisabeth de Hongrie, Jeanne de Naples, etc.). C'est donc à nouveau son idéal de communion, au service de l'Église, qui est mis en avant, mais cette fois non plus à une échelle nationale, mais régionale. On peut se demander si, une fois de plus, ce patronage ne vient pas créer de l'unité là où il n'y en a pas, alors que l'Europe unifiée cherche ses racines culturelles communes. La proclamation de 1999 survient l'année d'un vif débat autour de la rédaction de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, autour de la mention ou non des héritages chrétiens du continent. Le préambule mentionne

finalement seulement que l'Union est « consciente de son patrimoine spirituel et moral³⁸ ».

LEM-CERCOR UMR CNRS 8584
Université Jean Monnet (Saint-Étienne)

38. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:12016P/TXT>